

Allocution présidentielle

Pour que la Suisse reste performante – état des lieux de la politique patronale dans une période difficile

Valentin Vogt, président de l'UNION PATRONALE SUISSE
22 juin 2012, JOURNÉE DES EMPLOYEURS, Berne

Le texte prononcé fait foi

Il y a bientôt un an que j'ai repris la présidence de l'Union patronale suisse. Et je puis vous assurer que ces douze mois ont été passionnants. En tant qu'entrepreneur qui écoule 99% de ses machines à l'étranger, je connaissais déjà les usages commerciaux des Chinois, des Américains et des Indiens. Il me restait à découvrir le mode de fonctionnement d'une association et la manière de maintenir un cap dans ce triangle des Bermudes que forment à Berne le Parlement, le gouvernement et l'administration. Avec le temps, les déplacements à Berne me sont aussi devenus aussi familiers que mes voyages à Bombay et je saisis aujourd'hui les circonvolutions rhétoriques des parlementaires fédéraux non moins bien que les nuances du pidgin anglo-indien de mes partenaires commerciaux.

Nous avons besoin d'esprit d'entreprise dans le monde politique et la société

A dire vrai, je ne veux ni ne peux renoncer à ma mentalité d'entrepreneur. Au contraire. Il me semble important que les chefs d'entreprise s'impliquent en tant que tels – et pas comme des fonctionnaires de milice – dans les associations, la société et la politique. Si nous nous engageons ensemble avec les professionnels d'associations, les politiques et les acteurs de la société civile en faveur du développement continu de notre pays, alors nos compétences particulières joueront également à plein. Dans cette synergie, la détermination et l'impatience de l'entrepreneur, combinées aux nombreuses études et analyses prudentes qui sont réalisées, doivent être suivies des actes nécessaires. Cela m'a frappé pendant ma première année dans le monde associatif et politique: ici, trop de gens savent pourquoi la solution d'un problème ne fonctionne pas et trop peu comment on peut malgré tout obtenir que cela marche. La force de conviction de l'entrepreneur et une propension au risque calculé peuvent, à cet égard, s'avérer très efficaces. C'est comme dans nos entreprises : quand les comptables nous disent que deux et deux font toujours quatre, je veux, en tant que chef d'entreprise que cela fasse quatre et demi.

Pendant le rodage de ma première année à la présidence, j'ai pu compter sur le solide soutien de mes collègues du Comité et du Comité de direction. Je les en remercie vivement. Leur engagement est indispensable. Ce qu'écrivait Friedrich Dürrenmatt dans ses «21 points au sujet des physiciens» vaut également pour une association: «Ce qui nous concerne tous ne peut être réglé que par l'effort de tous». Et aussi: «Toute tentative de trouver seul une solution à ce qui concerne tout le monde est vouée à l'échec». Je me réjouis donc aujourd'hui de l'élection de neuf nouveaux membres du comité par notre Assemblée des membres : Mme la Conseillère aux Etats Karin Keller-Sutter, M. Max Fritz, M. Barend Fruithof, M. Markus Jordi, M. Philip Mosimann, M. Giulio Pé, M. Martin Reichle, M. François Thoenen, M. Hans C. Werner

Madame la Conseillère aux Etats Keller-Sutter ainsi que MM. Barend Fruithof et Philip Mosimann se mettent également à disposition pour une élection au Comité de direction, à laquelle le Comité doit procéder en septembre.

L'Union patronale suisse trace le cap dans des eaux agitées

Le navire UPS vogue avec un bon équipage; sa mission stimule le skipper et une stratégie claire trace notre route. Celle-ci n'est cependant pas de tout repos. Ces douze derniers mois, nous avons subi des vents très changeants et à la fin de l'été dernier, nous avons essuyé le gros orage de politique monétaire qui, en provenance des profondeurs de la crise de la dette européenne, a frappé la Suisse. Grâce à l'intervention courageuse de la Banque nationale suisse, les vagues se sont quelque peu calmées, mais les nuages noirs de l'incertitude continuent de barrer l'horizon. Telle est donc la toile de fond de l'état des lieux que je présente aujourd'hui. Après une rapide évaluation de politique économique, j'aborderai l'évolution du marché de l'emploi en Suisse pour comprendre les raisons de sa si bonne santé en comparaison internationale. Si nous connaissons les facteurs de son succès, nous pouvons aussi savoir ce que nous devons conserver comme atouts. Cela peut ne pas paraître très ambitieux du point de vue de la politique patronale, mais un regard sur les affaires actuelles du Parlement et les votations populaires imminentes annonce que même la simple défense du statu quo contre de nouvelles régulations du marché du travail ne sera pas chose aisée.

Comme vous le savez, l'Union patronale suisse s'occupe aussi activement des assurances sociales. Compte tenu de leurs coûts et de leurs prestations, elles influent sur notre système économique et sont étroitement imbriquées dans le régime du marché du travail. Je n'en parlerai cependant pas spécialement aujourd'hui, car elles seront le thème de l'exposé de Monsieur le Conseiller fédéral Alain Berset. M. Berset s'entretiendra encore ensuite avec notre directeur. Cet échange sera l'occasion de compléter l'un ou l'autre point. Je me réjouis déjà d'entendre ses propos.

L'économie suisse fait bonne figure, mais les risques assombrissent l'horizon

Depuis l'éclatement de la crise financière et le ralentissement économique qui a suivi en 2009, les comptes rendus sur la situation économique en Suisse débutent invariablement par le constat que la Suisse fait «mieux que prévu» et qu'elle est «en meilleure posture que la plupart des pays comparables». Cette affirmation reste vraie. Selon les derniers chiffres du SECO, la croissance réelle du PIB au 1^{er} trimestre de 2012 a atteint 0,7%, soit une augmentation de 2% par rapport au 1^{er} trimestre de 2011. Contrairement à la plupart des prévisions, l'économie a donc continué de croître de manière soutenue depuis le début de l'année. La croissance suisse est nettement plus soutenue que dans l'UE, où le PIB a stagné sur les trois premiers mois de l'année. Notre économie n'avait plus enregistré un taux de croissance aussi fort depuis l'été 2010. Le SECO a annoncé en prime qu'il avait revu à la hausse son estimation de croissance du PIB en 2011 de 0,2 point à 2,1%.

La hausse du PIB s'est accompagnée d'une progression de l'emploi et, corollairement, d'un repli du chômage. Selon les relevés de l'OFS, le nombre d'actifs occupés au 1^{er} trimestre s'est accru de 1,3% par rapport à l'année précédente. Fait remarquable, l'emploi a progressé presque au même rythme dans le secondaire et dans le tertiaire. La solidité de la croissance de l'emploi se reflète également dans l'augmentation de 1,6% du volume de l'emploi exprimé en équivalents plein temps. Enfin, la statistique du chômage montre que le taux des chômeurs inscrits a diminué, passant de 3,4% en janvier à 3,0% en mai.

Ces chiffres ont de quoi surprendre. Ils pourraient à tort faire croire que la crise de l'euro et la vigueur du franc sont passées presque inaperçues sur l'économie suisse. L'économie pourrait aussi se voir reprocher de s'être plainte une fois de plus avant l'heure lorsqu'elle s'est inquiétée il y a un an des conséquences négatives de la hausse significative du franc. Une analyse plus fine montre cependant que la situation est plus nuancée. S'ils ne modifient pas la bonne impression d'ensemble, ils confirment néanmoins aussi que les mises en garde d'alors étaient justifiées. La croissance du PIB au 1^{er}

trimestre 2012 est due principalement à la consommation publique et privée et à la constitution des stocks; pendant cette période, les exportations de marchandises ont reculé de 1,6% (en raison de facteurs extraordinaires, le repli des investissements dans la construction et la hausse des investissements en biens d'équipement ne sont pas significatifs). Le franc fort ne manque donc pas de laisser des traces de plus en plus visibles sur le secteur économique le plus concerné. Un coup d'œil du côté de la production le confirme: dans l'industrie, la création de valeur est en recul et l'industrie MEM, typiquement à vocation exportatrice, a nettement perdu de son dynamisme selon Swissmem. Les chiffres en provenance du tourisme, qui enregistre un recul sensible des nuitées notamment dans les régions de montagne, parlent également d'eux-mêmes. Si l'on se base sur ces valeurs, l'évolution conjoncturelle durant les mois à venir devrait être contenue. D'ailleurs, l'indice des directeurs d'achat (PMI) du Credit Suisse a de nouveau fléchi en mai pour s'inscrire pour la deuxième fois consécutive au-dessous du seuil de 50 points. Il affichait 45,4 points, soit son plus bas niveau depuis trois ans.

Critiquer le cours plancher de l'euro nuit à l'économie

En tout état de cause, les problèmes auxquels doit faire face notre industrie d'exportation en raison de la force du franc ne sont de loin pas encore surmontés. C'est pourquoi je ne comprends pas comment certains banquiers à la retraite, professeurs de finance ou autres fonctionnaires d'associations peuvent, dans ce climat tendu, déclencher un débat sur le cours plancher CHF/euro fixé par la Banque nationale. Alimenter l'insécurité non seulement provoque le marché des devises, mais ébranle aussi la confiance de pans entiers de l'industrie d'exportation (tourisme inclus) dans la place économique suisse. Les conséquences d'une perte de confiance seraient dramatiques. De nombreuses entreprises traversent en ce moment un processus d'adaptation douloureux. Elles doivent accepter d'abaisser sensiblement leurs marges, voire de subir des pertes dans l'espoir que le cours de l'euro remonte à 1,30 franc à moyen terme, mais ne souhaitent certainement pas qu'il descende au-dessous de 1,20 franc. Un revirement de la politique de la BNS leur ferait perdre leurs bases de décision et de planification et elles seraient contraintes de supprimer et de délocaliser des emplois. Ces décisions seraient en grande partie irréversibles et auraient pour effet, additionnées l'une à l'autre, d'endommager gravement la structure de l'économie suisse. Ne provoquons donc pas ce scénario du pire en nous interrogeant publiquement sur la viabilité du cours plancher. L'évaluation des avantages et des inconvénients de la politique monétaire doit se faire non pas dans les médias, mais au sein des murs de la Banque nationale. Elle seule connaît les problèmes de l'économie suisse aussi bien que l'évolution des marchés financiers et elle n'a pas besoin de recevoir de conseils!

Une chute des exportations ne manquerait pas de mettre rapidement à rude épreuve les principaux soutiens de la conjoncture que sont actuellement la consommation et l'industrie de la construction. Les brillants experts qui critiquent la BNS devraient aussi le savoir. Nous devons être conscients que notre petite économie ouverte est encore plus sensible à l'évolution des marchés financiers et aux soubresauts de la conjoncture mondiale que dans les années 80 et 90. Par conséquent, permettez-moi de m'attarder quelque peu sur la situation qui règne sur nos principaux marchés:

Accumulation des incertitudes sur les principaux marchés exportateurs

- **Europe:** la situation en Europe peut se résumer d'une phrase: «aucune fin en vue dans la crise de l'euro». Les incertitudes pèsent de plus en plus sur la consommation et les investissements en Europe. En cette année 2012 comme en 2011, la Suisse a bénéficié surtout de la solidité de la conjoncture allemande. La demande sur ses deux plus grands marchés d'exportation suivants, la France et l'Italie, montre des signes de faiblesse depuis longtemps. Selon les dernières prévisions, l'économie européenne stagnera dans l'ensemble en dépit de la croissance en Allemagne.

Par conséquent, la croissance en Europe restera faible l'année prochaine également. Personne ne s'attend à une fin prochaine de la crise de l'euro. A mon avis, l'Europe ne renouera durablement avec la croissance que lorsque le système bancaire aura été restructuré et que les réformes urgentes auront été mises en œuvre dans les différents pays concernés, ce qui prendra des années. Ces réformes doivent avoir pour maîtres-mots la déréglementation (y c. du marché du travail), le respect des principes de l'économie de marché, la hausse de la productivité et l'amélioration de la gouvernance.

- **Asie:** la croissance économique des pays asiatiques a marqué le pas ces derniers mois. Les prévisions économiques pour l'Inde et la Chine, les deux plus grands pays émergents d'Asie, sont depuis peu nettement moins favorables qu'il y a quelques mois encore. Même si leurs taux de croissance sont moins élevés que ceux des années précédentes, les économies d'Asie demeurent un important moteur de croissance pour l'économie suisse aussi. La croissance de la Chine et de l'Inde restera soutenue, car le revenu par habitant de ces pays est nettement inférieur à celui des plus grandes nations industrialisées (inférieur de six fois pour la Chine et de douze fois pour l'Inde). L'aspiration à un meilleur niveau de vie continuera donc de soutenir la croissance. N'oublions pas qu'un citoyen du monde sur trois est Chinois ou Indien. Les taux de croissance des pays d'Asie représentent non pas une menace, mais une chance pour l'Occident de continuer de croître avec ces économies. Qui plus est, ces pays ont beaucoup à nous apprendre en termes de performance, une notion qui s'est perdue depuis longtemps dans les pays occidentaux.
- **Etats-Unis:** les données en provenance de l'économie américaine offrent, semaine après semaine, une image contrastée. Le marché du logement semble se stabiliser à bas niveau. Le nombre de maisons à vendre, par exemple, a continué de diminuer. Le taux de chômage a fléchi par rapport à 2011, mais il est encore loin de ses bas niveaux historiques. L'amélioration de l'emploi passe par une reprise rapide et soutenue de la croissance économique. Par conséquent, les rôles de la politique monétaire devraient rester lâches. Compte tenu du faible risque d'inflation, la FED maintiendra sa politique monétaire accommodante. La croissance économique prévue de 2% en 2012 constitue assurément une lueur d'espoir à l'horizon. Elle ne sera cependant pas suffisante pour faire diminuer durablement le chômage. Après les élections au plus tard, les Etats-Unis devront engager des mesures pour réduire leur déficit primaire gigantesque ainsi que l'endettement de l'Etat. Ces mesures passeront à la fois par un abaissement des dépenses et une augmentation des impôts.

La Suisse a besoin d'ouverture, de réalisme et de confiance dans ses propres forces

Si je résume mon appréciation de la situation, le bilan est aussi ambivalent que ces dernières années. Premièrement, l'économie suisse a relativement bien résisté jusqu'ici malgré le contexte difficile. Deuxièmement, les risques qui en découlent commencent à devenir perceptibles. Troisièmement, nous ne pouvons exclure qu'une accumulation de risques finisse par déboucher sur un scénario de crise. Il est difficile de faire part de ce constat au public et aux instances politiques. Ceux qui n'entendent que les nouvelles positives pensent que la Suisse est abonnée à la croissance et justifient ainsi leurs revendications pour imposer de nouvelles charges à l'économie. D'autres voient avant tout les turbulences dans la zone euro et tentent d'en préserver la Suisse en prônant une politique isolationniste. Dans ce champ de tensions, l'Union patronale suisse mise sur l'ouverture, le réalisme et les points forts de la Suisse. Nous sommes convaincus des avantages de l'ouverture au monde de notre économie, sans pour autant perdre de vue qu'une telle attitude renforce inévitablement notre dépendance à l'égard des influences externes. L'attrait de notre place économique nous a permis d'exploiter pleinement les avantages de la mondialisation et de maintenir les inconvénients de la dépendance dans des limites,

de sorte que le solde est nettement positif à ce jour. La clé du succès réside dans le développement et la mise en valeur des atouts de la Suisse et c'est en cela que consiste notre mission stratégique.

Nous sommes en position de force pour remplir ce mandat. La Suisse est compétitive. Elle figure en tête du World Competitiveness Report 2011 du WEF et s'est hissée au troisième rang du classement de compétitivité de l'école de commerce IMD. Elle doit notamment cet excellent résultat à sa grande capacité d'innovation, confirmée par la première place qui lui a été attribuée par le European Innovation Score Board. La Suisse fait également partie des rares pays où la dette publique n'a pas augmenté massivement ces dernières années, mais au contraire diminué. De plus, la performance du marché du travail suisse est presque unique en comparaison internationale. Cet état de fait revêt une importance cruciale non seulement du point de vue économique, mais aussi sur le plan social. C'est pourquoi je tiens à souligner les aspects suivants.

La performance de notre place de travail place la Suisse en classe mondiale

- Ces dernières années, le marché suisse du travail a connu une évolution très dynamique. Le nombre de personnes actives est passé de 4,18 millions en 2001 à 4,71 millions au 1^{er} trimestre 2012. La part du secteur secondaire a certes diminué, mais le nombre de salariés dans l'industrie s'est légèrement accru. Il est réjouissant de constater que la désindustrialisation souvent redoutée n'a heureusement pas eu lieu. Avec la progression de l'emploi, la part des étrangers exerçant une activité lucrative a également augmenté.
- En comparaison internationale, la Suisse affiche un taux d'activité élevé dans toutes les classes d'âges, femmes et hommes confondus. Étant donné que de nombreuses femmes travaillent à temps partiel, une réserve de main-d'œuvre féminine est encore disponible.
- Le taux d'activité élevé se reflète dans le faible taux de chômage. Après avoir progressé à 4,5 % en janvier 2010, le chômage s'est en effet de nouveau replié à 3,0 % le mois dernier.

Par rapport au taux de sans-emploi selon la norme OIT (qui tient également compte des chômeurs non enregistrés), le chômage en Suisse est 2,5 fois moins élevé que dans l'UE. La différence est particulièrement frappante parmi les jeunes de 15 à 24 ans: en Suisse, le taux de chômage des jeunes se chiffrait à 5,9 % au 2^e trimestre 2011, contre 20,8 % dans l'UE. En Grèce et en Espagne, le chômage des jeunes dépasse 50% et on peut véritablement parler dans ces deux pays du drame d'une génération perdue. Cette situation est une bombe à retardement qui fait peur.

- Le marché suisse de l'emploi démontre ses qualités aussi bien en période de boom que durant les phases de récession. Il se caractérise également par une grande flexibilité structurelle. Sans cette souplesse, le changement structurel que notre économie a connu ces vingt dernières années aurait provoqué un chômage sensiblement plus élevé et/ou une croissance nettement plus faible.
- Il est important de souligner que le taux d'activité élevé relevé en Suisse n'est pas obtenu grâce à des salaires faibles. Dans notre pays, les salaires nominaux moyens ou en unités de pouvoir d'achat sont plus élevés que dans les Etats membres de l'UE-15 et sensiblement supérieurs aux salaires moyens payés dans les pays de l'OCDE. La part des bas salaires (moins de deux tiers du salaire médian) est nettement moins élevée que dans l'OCDE ; la part des «working poor» est comparativement faible et s'inscrit en recul. Même la fourchette des salaires (rapport entre le neuvième et le premier décile) est plus étroite dans notre pays que dans l'OCDE – malgré les débats enflammés suscités par les salaires excessifs des dirigeants.

Le marché du travail joue un rôle intégrateur très important aussi bien d'un point de vue économique que social. Notre pays a atteint le niveau de prospérité que nous connaissons actuellement parce qu'un grand nombre de ses habitants travaillent beaucoup ; la productivité de notre économie est en effet parmi les plus élevées au monde. Un taux d'activité élevé constitue en outre le meilleur moyen de lutter contre l'exclusion économique et/ou sociale et contre une surcharge du système social. En d'autres termes, une politique de l'emploi dynamique est indissociable d'une politique sociale efficace. C'est pourquoi l'Union patronale suisse place le concept d'un taux d'occupation élevé au centre de sa stratégie et s'attache à préserver les facteurs de succès du marché suisse du travail. Du point de vue des employeurs, les quatre aspects suivants sont essentiels:

Le facteur «marché du travail libéral»

Malgré toutes les règles destinées à assurer la protection des salariés, l'organisation du marché suisse du travail est basée sur le principe que le contrat de travail est conclu entre deux entités souveraines. Les salariés ne sont pas réputés avoir besoin d'une protection généralisée ; leur besoin de protection dépend au contraire de la situation réglementaire. L'approche suisse est donc plus individualiste et plus libérale que celle de la plupart des pays européens. Les Suisses sont plus sceptiques à l'égard des ingérences régulatrices dans les relations entre les employeurs et les salariés, ont le courage de ne pas tout savoir et font généralement preuve de retenue à l'égard de la juridisation des rapports de travail. Les principes de la liberté d'entreprendre, de la responsabilité propre, de l'orientation sur la performance et de la concurrence déploient bien mieux leurs effets que dans les régimes juridiques régissant le comportement des entreprises en détail, depuis le recrutement jusqu'au licenciement. Mais surtout, l'organisation du marché du travail en Suisse laisse à l'économie la flexibilité nécessaire pour adapter les effectifs à l'évolution des marchés, aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif. A cet égard, il est important que la capacité d'adaptation ne se fasse pas systématiquement au détriment des salariés. Les risques auxquels ces derniers s'exposent sur le marché du travail sont couverts par une assurance chômage performante, un élément indissociable d'un système de flexibilité du marché du travail.

Le facteur «partenariat social»

La coopération continue et constructive entre les organisations patronales et les organisations de salariés – le partenariat social – constitue un élément important de l'organisation du marché du travail helvétique. Il encourage la conciliation des intérêts des entreprises et des salariés et permet de négocier les conditions des conventions collectives de travail de façon décentralisée, en fonction des besoins spécifiques de chaque branche et entreprise. A l'inverse, il empêche le législateur d'intervenir sur le marché du travail et d'édicter une réglementation détaillée lorsque des différenciations entre branches et entreprises s'imposent. Voilà pour le côté réglementaire. Les rapports cultivés dans le cadre des partenariats sociaux sont tout aussi importants. Les conflits du travail anarchiques sont remplacés par des négociations civilisées et des procédures de conciliations, le principe de la bonne foi modère l'instrumentalisation d'intérêts personnels. La paix du travail est considérée comme la norme et le label de qualité qui permet aussi à l'économie suisse de marquer des points à l'international. Ces effets du partenariat social se font sentir bien au-delà des secteurs économiques concernés. L'idée à la base des partenariats sociaux est devenue un élément déterminant de l'organisation du marché suisse du travail et contribue notablement à la stabilité de notre pays.

Le facteur «mix de formation»

Pour pouvoir mettre sur le marché des produits et des prestations compétitifs à l'échelle mondiale, notre économie très développée dépend toujours davantage de main-d'œuvre qualifiée. Le mot d'ordre est l'excellence, mais ce terme est souvent interprété unilatéralement dans le sens d'un renforcement de la formation gymnasiale ou universitaire. Cependant, une augmentation du nombre de bacheliers ou d'universitaires ne correspond pas à la réalité du marché du travail, contrairement au mix actuel entre formation académique et formation pratique. Notre économie a en effet besoin d'excellence à tous les niveaux et dans tous les domaines, aussi bien à l'échelon du CEO qu'à celui du polymécanicien, dans les laboratoires de l'école polytechnique fédérale aussi bien que dans les cuisines d'un hôtel. L'augmentation forcée du taux de maturités gymnasiales se traduirait par moins d'excellence, car la qualité de la formation gymnasiale diminuerait et il n'y aurait plus d'apprentis disposés à suivre les apprentissages intellectuellement exigeants. D'un point de vue économique, un système de formation doit assurer une distribution optimale des talents entre les domaines professionnels. A cet égard, le modèle suisse obtient justement d'excellents résultats en comparaison internationale, comme en témoigne la forte compétitivité déjà évoquée, le taux d'activité élevé et surtout le faible taux de chômage des jeunes. De nombreux Etats, surtout ceux qui furent en son temps les promoteurs de la formation en école, nous envient ces excellents résultats. Nous avons donc de bonnes raisons de ne pas nous laisser guider par les théoriciens de la «société du savoir» ou par la recherche sociale de statut à travers l'académisation de nos formations.

Le facteur «libre circulation des personnes»

Depuis des décennies, la Suisse doit une grande partie de sa prospérité au travail de la main-d'œuvre étrangère, qui représente actuellement 27 % des personnes actives. On peut dire de façon un peu démonstrative que le marché du travail domestique est trop petit pour notre robuste économie, notamment pour satisfaire les besoins toujours plus importants en collaborateurs hautement qualifiés. Même avec un renforcement supplémentaire des efforts de formation et une utilisation optimale du potentiel des femmes et des salariés âgés, la Suisse n'est pas en mesure de «produire» suffisamment de spécialistes, de chercheurs et de cadres pour notre place financière, de travail et de recherche. Le recrutement dans les pays de l'UE/AELE et – de façon sélective – sur le marché mondial du travail permet de combler les déficits. Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes dans l'UE, nous avons constaté une nette amélioration structurelle de l'offre de main d'œuvre en Suisse. Les migrants de l'EU-17 et des Etats de l'AELE disposent d'une excellente formation et leur taux d'activité est même supérieur à celui des Suisses. Étant donné que l'ouverture du marché du travail aux ressortissants de l'UE est plutôt avantageuse pour notre système social, elle peut être considérée à raison comme un facteur de succès de la politique économique et de l'emploi de la Suisse.

Les salariés, les entreprises et toute la société profitent de la bonne performance du marché du travail. Si l'on jette un coup d'œil à la situation en Europe ou aux Etats-Unis, la Suisse ressemble presque à un paradis. On pourrait donc croire que les facteurs à l'origine de ce succès sont reconnus et pas du tout menacés. Or, il n'en est rien. Force est de constater que des pressions s'exercent toujours plus souvent sur le marché du travail libéral et ouvert et sur le partenariat social. L'Union patronale suisse doit réagir à ces pressions. Je pense en particulier à trois objets importants:

Défendre l'ouverture du marché du travail

L'Union patronale suisse s'opposera résolument aux atteintes à la libre circulation des personnes et en particulier à l'initiative sur l'immigration de l'UDC. Les auteurs de l'initiative allèguent que la Suisse

doit gérer l'immigration en provenance de l'UE de façon autonome et que son attractivité lui permettrait de sélectionner elle-même le personnel dont elle a besoin. Ils sous-estiment cependant les avantages d'une véritable ouverture du marché du travail vers l'UE aussi bien pour les employeurs que pour les salariés. Le retour au régime des contingents favorisant les Suisses signifierait et impliquant un examen approfondi des conditions de travail nous ferait revenir à davantage de bureaucratie et aussi d'incertitude décisionnelle, tant pour les entreprises que pour les immigrants potentiels. De plus, sans accord sur la libre circulation des personnes, les règles en vigueur à l'échelle européenne sur la coordination des assurances sociales et la reconnaissance des diplômes disparaîtraient. La mobilité des actifs suisses et étrangers qualifiés, toujours plus présents dans différents pays hôtes, s'en trouverait sérieusement entravée. Cela étant, il faut cependant se demander très sérieusement si l'initiative pourrait être mise en œuvre sans dénoncer l'accord sur la libre circulation des personnes. Tous ceux qui connaissent le sujet et n'ont pas d'œillères idéologiques répondent à cette question par la négative; cela signifie que l'acceptation de l'initiative remettrait en question l'ensemble des accords bilatéraux I en raison de la clause guillotine. Voulons-nous vraiment scier la branche sur laquelle nous sommes assis?

Non aux ingérences dans la liberté des salaires

Nous lutterons avec autant de véhémence contre l'initiative 1:12 des Jeunes socialistes et contre l'initiative sur les salaires minimaux des syndicats. Ces deux textes remettent en question trois éléments de l'organisation du marché suisse du travail, à savoir l'autonomie contractuelle des entreprises, la liberté des partenaires sociaux et la négociation décentralisée des salaires.

Les atteintes à l'autonomie contractuelle ne sont justifiées que si elles servent à protéger les salariés et à préserver leurs intérêts fondamentaux. L'initiative 1:12 ne vise aucun de ces deux objectifs, mais souhaite inscrire dans la Constitution une certaine idée des «salaires équitables». Une telle ingérence dans la politique salariale manque totalement de légitimité dans un régime économique libéral. Le cadre réglementaire flexible en vigueur aujourd'hui a fait ses preuves malgré les abus de certains dirigeants percevant des rémunérations excessives. Il permet aux entreprises suisses établies d'offrir des conditions de travail compétitives en comparaison internationale et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est également attractif pour les entreprises qui souhaitent s'implanter dans notre pays. Les salariés en profitent, alors qu'ils n'ont pas d'intérêt direct à réglementer les salaires des hauts dirigeants. Cette question occupe bien davantage les propriétaires des entreprises, dont la participation au bénéfice pourrait être réduite par des salaires excessifs des managers. La révision en cours du droit des sociétés fournira aux entreprises aux mains de leurs actionnaires les instruments nécessaires pour gérer la politique salariale de «leur» entreprise. C'est donc à eux qu'il appartient d'assumer leur responsabilité en matière de politique salariale et de s'assurer de la bonne acceptation sociale des structures salariales.

Non aux salaires minimums légaux!

L'initiative sur les salaires minimaux vise certes la «promotion des conventions collectives de travail». Elle veut en revanche priver les partenaires sociaux de la liberté de fixer les salaires dans leur branche et entreprise respective selon leur appréciation de la situation économique. Toutes les entreprises seraient tenues de payer un minimum de 22 francs de l'heure et les conventions collectives de travail permettant à l'entreprise de continuer à mener elle-même les négociations salariales seraient sans doute considérées comme dégradantes et disqualifiées pour les procédures d'attribution de marchés publics. Les très importantes conventions collectives de travail traditionnelles de l'industrie MEM

seraient également touchées par cet anathème – je pensais que l'USS avait une conscience historique plus aiguisée !

La fixation de salaires minimums doit également être refusée, parce que cette pratique a des répercussions négatives sur l'emploi lorsque ces salaires minimums sont sensiblement supérieurs aux salaires habituels. Or, c'est le cas avec un salaire minimum de 4'000 francs pour une semaine de 42 heures. Ce plancher, que les cantons pourraient encore relever, est nettement plus élevé que les salaires médians versés dans des pays européens comparables. Selon les auteurs de l'initiative, pas moins de 400'000 salariés, soit environ 10% des personnes actives bénéficieraient ainsi d'une nette augmentation de leur salaire. Une ingérence aussi profonde dans les structures salariales suisses aurait des conséquences critiques pour les emplois concernés. Dans de nombreux cas, ces emplois seraient supprimés par mesure de rationalisation ou délocalisés ; dans les entreprises où ils seraient maintenus, il faudrait compter avec un renforcement des pressions à la productivité. Cette évolution nuirait en première ligne aux personnes faiblement qualifiées et peu productives, justement sensées être protégées par l'introduction d'un salaire minimum. Bref, d'un point de vue de politique sociale, ce serait se tirer une balle dans le pied!

Je saisis l'occasion de clarifier un autre point : l'Union patronale ne prône pas une stratégie de bas salaires ; elle ne veut pas non plus que les entreprises versent des salaires trop faibles sous prétexte que le revenu des personnes concernées peut être complété par des prestations sociales. Nous rappelons simplement une réalité économique qui veut que les salaires dépendent de la productivité du poste de travail. Et nous nous mobilisons pour que les conditions d'existence de chaque être humain dont le salaire n'est pas suffisant pour vivre soient garanties par l'Etat.

Les employeurs doivent (re)gagner la confiance du public

Notre engagement en faveur de l'organisation du marché suisse du travail se fonde sans conteste sur des motifs valables et n'est en aucun cas dicté par les intérêts exclusifs du patronat. Il rencontre pourtant de fortes résistances aussi bien parmi le public que sur le plan politique. Pourquoi? La réponse à cette question n'est pas simple. Les représentants des employeurs devraient prendre néanmoins deux aspects au sérieux: premièrement le malaise général concernant l'évolution future de notre société, deuxièmement la perte de confiance dans les acteurs économiques et l'usage qu'ils font du pouvoir de décision qui leur est confié. Nous devons par exemple tenir compte des préoccupations des gens à propos des conséquences de l'immigration et trouver des solutions pour y remédier. Nous ne pouvons pas éluder la question de savoir comment gérer notre croissance sur un territoire limité. Nous devons avant tout faire en sorte de désamorcer le sentiment toujours plus répandu que les avantages et les inconvénients de la croissance ne sont pas répartis équitablement dans la société. Et pour parvenir à restaurer la confiance dans les dirigeants économiques, je vais citer cinq impératifs à respecter : Nous devons diriger personnellement et de façon visible – nous devons montrer l'exemple – nous devons savoir récompenser le succès et sanctionner l'échec selon les mêmes critères – nous devons rester ancrés dans la société suisse malgré l'internationalisation de l'économie et enfin - nous devons prendre la notion de «responsabilité» à la lettre afin de pouvoir répondre de façon crédible aux questions concernant notre comportement et nos décisions.

Chers collègues, chers invités : il est temps de nous mettre à l'ouvrage en nous inspirant de la devise de Jeremias Gotthelf: «C'est à la maison que doit commencer ce qui illuminera la patrie».